



Perfectionnement en droit social

Toutes nos formations sont proposées en intra entreprise

DR
O
S
O
C
I
A
L

Les sanctions disciplinaires



Vos attentes

Votre mission de représentant du personnel vous amène à assister des salariés lors d'entretiens préalables à une sanction disciplinaire.

Vous souhaitez mieux appréhender le droit disciplinaire, les procédures et voies de recours, pour :

- mieux assister les salariés,
- mieux évaluer les actions et modalités utilisées par l'employeur dans ce domaine.

Public et durée

Cette formation s'adresse à l'ensemble des représentants du personnel.
Durée : 1 jour

Programme

1. Cadre juridique et intervenants

- Pouvoir disciplinaire du chef d'entreprise
- Rôle des représentants du personnel
- Rôle de l'inspection du travail
- Rôle du conseil des Prud'hommes

2. Sanction : définition et hiérarchie

- Existence d'une faute : définition, jurisprudences
- Non respect du règlement intérieur
- Hiérarchie des sanctions en fonction de la faute
- Délai et motivation de la faute

3. Procédure disciplinaire

- Sanction d'une faute mineure
- Sanction d'une faute importante ou grave
- Mise à pied conservatoire
- Représentant du personnel et entretien préalable
- Cas particulier des salariés protégés

4. Suites et recours du salarié

- Rôle des IRP
- Action auprès de l'inspection du travail
- Action devant le conseil des Prud'hommes
- Départ négocié, transaction
- Demande de réintégration